



9 avril 2026

## **Compte rendu de la conférence sur l'exploitation sexuelle des mineurs**

*Seul le prononcé fait foi.*

### **1. Ouverture de Sarah El Haïry, Haute-commissaire à l'Enfance**

J'ai choisi de consacrer cette édition à l'exploitation sexuelle des mineurs, alors que nous marquons les 10 ans de la loi du 13 avril 2016 qui a profondément renforcé notre cadre de lutte.

Ce choix s'impose surtout face à des chiffres vertigineux : entre 15 000 et 20 000 mineurs seraient aujourd'hui en situation de prostitution en France.

Derrière ces chiffres, ce sont des adolescents vulnérables, souvent en rupture, que nous devons regarder en face.

Ces adolescents sont souvent manipulés par ceux qui profitent de leur vulnérabilité, et exploitent leur besoin d'amour, besoin d'appartenance. Nous leur devons écoute et compréhension.

Cette réalité nous oblige collectivement à mieux comprendre ce phénomène pour lutter contre l'impuissance ressentie par tant d'adultes.

C'est pourquoi cette matinée vise à nous mobiliser pour mieux repérer et agir.

### **2. Constat global de la conférence**

Ce colloque met en lumière un changement majeur : passer de la « prostitution des mineurs » à « l'exploitation sexuelle des enfants », afin de reconnaître pleinement leur statut de victimes.

Les chiffres révèlent un phénomène massif, touchant des milliers de jeunes, aussi en dehors des dispositifs de protection et dans des situations de grande vulnérabilité.

Les profils évoluent, avec une part importante de garçons et une réalité désormais largement « franco-française ».

L'exploitation s'inscrit dans un continuum de violences, nourri par des facteurs structurels comme le sexisme, les violences sexuelles et les fragilités sociales.

Les modes opératoires se transforment, devenant plus rapides, violents et organisés, notamment via le numérique.

Face à cette complexité, il n'existe pas de réponse unique : une approche pluridisciplinaire et coordonnée est indispensable.

Les professionnels, comme les familles, expriment un fort sentiment d'impuissance, renforcé par l'épuisement et la difficulté des accompagnements au long cours. La notion de coordination est donc, de fait, indispensable pour assurer une réponse efficace.

Le repérage repose aussi sur les proches, souvent premiers lanceurs d'alerte, notamment dans des

parcours marqués par les fugues.

Les institutions se structurent progressivement, avec un cadre juridique renforcé, mais des marges importantes subsistent dans la prise en charge et les poursuites.

Enfin, la clé réside dans un changement de regard collectif et dans une meilleure coordination des adultes pour protéger durablement les enfants.

### **3. Interventions par acteur**

**Aziz Essadek, enseignant-chercheur à l'Université de Paris Cité, membre de l'Institut universitaire de France**

***« Le changement de sémantique a permis de replacer l'enfant au cœur de son statut de victime »***

Un premier constat fondamental concerne l'évolution de la sémantique : nous sommes passés de la notion de « prostitution des mineurs » à celle d'« exploitation sexuelle des mineurs ». Ce changement n'est pas neutre : il permet de renverser la charge de l'accusation et de replacer pleinement les mineurs dans leur statut de victimes.

Les données confirment l'ampleur du phénomène. Sur 3 011 jeunes suivis par les missions locales ayant répondu à l'étude, 9,3 % déclarent avoir été victimes d'exploitation sexuelle. Parmi eux, 40 % sont des garçons, ce qui vient bousculer les représentations traditionnelles.

Ces situations s'inscrivent largement en dehors des dispositifs de protection : seuls 28,5 % de ces jeunes relèvent de l'aide sociale à l'enfance ou de la protection judiciaire de la jeunesse. Autrement dit, près de 70 % échappent aux parcours de protection institutionnels et se trouvent isolés dans des contextes de grande vulnérabilité, où la scolarité constitue un indicateur clé.

L'exploitation sexuelle s'inscrit ainsi dans des vulnérabilités structurelles, sociales et résidentielles. Les jeunes concernés présentent des niveaux très élevés de maltraitance, représentant près des trois quarts des situations observées, ainsi qu'une forte dégradation de la santé mentale : 70 % expriment des idées suicidaires, contre 41 % chez les jeunes non exploités.

Sur le plan psychique, ces jeunes développent des mécanismes de défense souvent très élaborés : ils peuvent apparaître socialement adaptés, donnant l'illusion que tout va bien, tout en dissimulant une grande fragilité intérieure et un risque d'effondrement.

Enfin, l'étude STEPS, lancée en 2023, met également en lumière l'impact sur les professionnels, notamment les forces de l'ordre confrontées à ces situations (cyberpornographie, auditions d'enfants). Les facteurs aggravants pour leur santé mentale sont identifiés : expositions répétées, cumul des rôles et identification excessive aux victimes.

## Mélanie Dupont, psychologue AP-HP, présidente de Contre les violences sur Mineurs

**« Face à la multiplicité des situations, il ne peut y avoir de réponse unique : nous devons nous adapter en permanence. »**

La recherche-action pluridisciplinaire sur la prostitution des mineurs, lancée en 2022, repose sur une conviction forte : ce phénomène ne peut être compris qu'en croisant les regards et les expertises de multiples intervenants.

Son objectif est d'outiller les professionnels pour renforcer leur capacité d'action, notamment en matière de repérage. Des ressources ont ainsi été développées, autour de deux axes complémentaires : l'identification des facteurs de vulnérabilité et le repérage des signaux, qu'ils soient visibles ou plus subtils.

La notion de trauma complexe est centrale, car elle renvoie à des vulnérabilités profondes et cumulées chez les jeunes concernés.

Dès 2022, les professionnels de terrain alertaient déjà sur l'évolution du phénomène : l'exploitation sexuelle des mineurs ne concerne plus uniquement des réseaux étrangers, mais s'inscrit désormais dans une réalité largement « franco-française », tant du côté des victimes que des auteurs.

Face à cette complexité, il ne peut y avoir de réponse unique. Les situations étant multiples, les réponses doivent l'être aussi, ce qui impose aux professionnels une adaptation constante. Enfin, les échanges avec les parents et les professionnels font émerger un sentiment partagé d'impuissance et d'échec. Cette difficulté à protéger peut conduire à des mécanismes de banalisation, voire de rejet, souvent liés à l'épuisement. Or, tous sont exposés à ce risque, d'autant plus que l'accompagnement s'inscrit dans le temps long.

Dans ce contexte, la construction d'une véritable « équipe » autour du jeune apparaît essentielle : pour mieux l'accompagner, mais aussi pour soutenir les parents et les professionnels dans la durée.

### **Zoom sur l'enquête nationale sur les violences sexuelles chez les 15-17 ans.**

**N'hésitez pas à la relayer :**

L'affiche est sur un fond bleu. En haut à gauche, le logo de 'Contre les Violences sur Mineurs'. En haut à droite, 'ENQUÊTE VAVISA' sur un fond rouge. Au centre, 'ENQUÊTE NATIONALE SUR LA VIE AFFECTIVE, EXPÉRIENCES ET VIOLENCES SEXUELLES CHEZ LES 15-21 ANS' et 'du 9 mars au 9 juin 2026'. Au milieu, une illustration colorée de divers jeunes. En bas à gauche, un pictogramme d'oreille et le texte 'Fais entendre ta voix : PARTICIPE !' avec 'yavisa.fr' et un QR code. En bas à droite, 'ENQUÊTE CONFIDENTIELLE : le questionnaire est anonyme et ne permet pas de l'identifier.' et '3919 (0800) 30 19'. En bas, 'Le bon réflexe pour trouver de l'aide' avec les logos de 112, 3919 (0800) 30 19, et 0112. En bas à gauche, les logos de 'Gouvernement', 'Sorbonne Université', 'Inserm', 'Ministère de la Santé', 'Ministère de l'Éducation Nationale', 'Ministère de la Justice', 'Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement', 'Ministère de l'Intérieur', 'Ministère de la Santé', 'Ministère de la Justice', 'Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement', 'Ministère de l'Intérieur'.

## **Roxana Maracineanu, secrétaire générale de la MIPROF**

***« Parler d'exploitation sexuelle des enfants, c'est refuser toute banalisation et reconnaître pleinement qu'ils sont victimes. »***

À la MIPROF, nous assurons la coordination nationale de la lutte contre la traite et l'exploitation sexuelle des enfants. Depuis trois ans, nous portons un changement essentiel de terminologie : parler de « traite des enfants » plutôt que de « prostitution des mineurs », afin de mieux qualifier la réalité et repositionner les enfants comme victimes.

Ce travail a permis d'intégrer un axe spécifique dédié aux mineurs dans le plan national de lutte contre la traite des êtres humains, en complément de la stratégie de lutte contre le système prostitutionnel et l'exploitation sexuelle. Nous pilotons également l'Observatoire des violences faites aux femmes, qui produit et centralise les données publiques sur ces phénomènes.

Le cadre juridique a été progressivement renforcé par plusieurs lois majeures : en 2002, l'interdiction de la prostitution des mineurs ; en 2016, le renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel ; et en 2021, l'instauration du principe de non-consentement pour les moins de 15 ans, tout acte de pénétration étant qualifié de viol.

Sur le terrain, les mineurs victimes sont souvent sous emprise, confrontés à des mécanismes d'intimidation et de manipulation. Cela impose aux professionnels de qualifier clairement les situations, de refuser toute banalisation et de poser des repères juridiques clairs.

Changer de regard est indispensable : lutter contre les stéréotypes, favoriser l'écoute sans jugement, ne pas interroger les « choix » supposés des victimes et construire une relation de confiance, en s'appuyant sur la loi. Cette démarche ne peut être efficace que dans une approche pluridisciplinaire, mobilisant l'ensemble des acteurs autour de l'intérêt de l'enfant.

Les chiffres confirment l'ampleur et les limites de la réponse actuelle : entre 8 000 et 10 000 enfants seraient concernés par la prostitution en France. Le nombre de mis en cause a augmenté de 143 % entre 2017 et 2023, mais les poursuites contre les clients restent marginales. Près de la moitié des victimes recensées sont mineures, dont une part importante relève de proxénétisme aggravé. En revanche, les mises en cause et les condamnations restent faibles, révélant des marges de progression importantes, notamment dans l'accueil et le recueil de la parole au sein des forces de sécurité et de la justice.

Enfin, pour la MIPROF, il est essentiel de poursuivre ce changement de regard, notamment à travers des dispositifs comme l'EVARS, afin de mieux repérer, comprendre et protéger les enfants.

## **Delphine Jarraud, déléguée générale de l'Amicale du Nid**

***« Le système machiste qui est le nôtre renforce l'impunité des auteurs d'exploitation sexuelle des mineurs. »***

Nous sommes face à un système profondément marqué par la domination masculine, où 23 % des hommes expriment des formes de sexisme agressif, et où certains considèrent encore comme acceptable d'avoir des relations sexuelles avec des enfants.

Le phénomène est massif : chaque jour, entre 45 000 et 55 000 offres en ligne concernent des relations sexuelles impliquant des mineurs, avec environ 431 000 visiteurs quotidiens. Nous ne sommes pas face à des cas isolés, mais à une réalité structurée et de grande ampleur.

Les victimes sont avant tout des enfants en situation de vulnérabilité. Or, 160 000 enfants subissent chaque année des violences sexuelles, constituant un vivier de victimes potentielles pour l'exploitation. Dans un contexte où le sexisme est prégnant et où la consommation de contenus pornographiques dépasse largement les efforts d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS), la prévention reste insuffisante.

Il existe un continuum des violences, entre majeurs et mineurs : les logiques d'exploitation s'inscrivent dans une continuité, sans rupture nette.

Enfin, les modes opératoires évoluent. Le schéma du « lover boy » recule au profit de pratiques plus directes et violentes : viols filmés, chantage, menaces. Les victimes peuvent également être instrumentalisées et contraintes de devenir recruteuses, dans une logique de survie et pour tenter d'échapper à leur propre exploitation.

Face à cela, l'Amicale du Nid développe une approche globale, articulant prévention auprès des jeunes et formation des professionnels.

Il y a un travail à faire sur l'outillage des professionnels de l'éducation nationale.

Il y a une réelle nécessité de coordination des parcours à l'aide des préfetures.

### **Sandrine Pepit, directrice du 116 000 Enfants Disparus et Paré**

**« La protection des enfants relève de la coordination des adultes autour d'eux. »**

Le 116 000 est un numéro d'urgence dédié à l'accompagnement des situations de disparition d'enfants. Il intervient notamment auprès de familles dont les enfants ne relèvent pas nécessairement des dispositifs classiques de protection de l'enfance.

La protection des mineurs repose avant tout sur la coordination des adultes qui les entourent. Au-delà des chiffres, l'expérience de terrain montre que l'exploitation sexuelle s'inscrit souvent dans des trajectoires marquées par des fugues répétées. La disparition n'est pas un événement isolé, mais le symptôme d'une vulnérabilité croissante.

La fugue constitue ainsi un facteur de risque majeur : près d'un tiers des situations traitées par le 116 000 sont liées à des contextes de prostitution de mineurs.

Le rôle des proches et des personnes ressources est encore trop peu reconnu, alors même qu'ils sont souvent les premiers à détecter les signaux faibles. Ce sont eux qui alertent, permettant aux professionnels du 116 000 d'identifier des situations à risque. Leur rôle n'est pas d'enquêter, mais d'accueillir la parole, d'évaluer le danger et d'orienter.

L'accompagnement s'inscrit dans la durée, notamment face à la répétition des fugues. Il inclut un travail spécifique sur les moments de départ et de retour, avec une logique de suivi continu.

Enfin, le dispositif repose sur une forte coopération entre les acteurs locaux, afin de garantir une orientation adaptée des jeunes et un accompagnement individualisé. Reconnaître et soutenir les adultes entourant l'enfant constitue ainsi un levier essentiel de protection.

### **Alice Bonatti, cheffe de bureau à la direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

**« Chez ces jeunes, la frontière entre victime et auteur est poreuse : certains ont été l'un avant de devenir l'autre. »**

Les jeunes suivis par la justice, qu'il s'agisse du volet civil ou pénal, sont particulièrement exposés aux risques d'exploitation sexuelle, en tant que victimes mais aussi parfois en tant qu'auteurs. Ces deux statuts ne sont pas étanches : certains jeunes peuvent avoir été victimes avant de devenir auteurs. On estime d'ailleurs que plus de 15 % des jeunes impliqués le sont en tant qu'auteurs.

Face à cette réalité, la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) agit d'abord en développant une culture commune entre les professionnels. Elle intervient auprès des acteurs de la protection de l'enfance, mais aussi des magistrats, afin de renforcer les capacités de repérage et de coordination. Des outils partagés ont ainsi été conçus, en lien avec des partenaires spécialisés et les services de police, pour former l'ensemble des intervenants à ces enjeux.

Les commissions départementales de lutte contre la prostitution, créées en 2016, constituent également un levier important. Initialement, leur fonctionnement était très hétérogène et certaines n'intégraient même pas la question des mineurs. Un décret du 30 décembre 2025 a permis de corriger cette lacune, en impliquant directement les acteurs de la protection de l'enfance afin de garantir une prise en compte systématique des mineurs.

Au-delà de ces actions structurelles, la PJJ s'appuie sur des partenariats concrets. L'association Koutcha propose ainsi un accompagnement spécifique pour les mineurs à la fois victimes et auteurs de traite. De son côté, l'association Méduz intervient pour sensibiliser les professionnels de la PJJ et les jeunes eux-mêmes, en co-construisant avec eux des outils de prévention adaptés.

## **4. Démonstrations**

### **Bénédicte Lavaud-Legendre, Chercheuse au CNRS, créatrice de @les\_bosseuses**

Le nom du compte, « les bosseuses », reprend volontairement le vocabulaire utilisé par les jeunes filles elles-mêmes dans le milieu de l'escorting. Ce choix permet de partir de leurs codes et de leur langage, afin de rendre le message plus accessible et plus percutant.

Cette démarche s'inscrit dans une approche psycho-éducative, développée au Canada dans les années 1950 auprès de jeunes délinquants et aujourd'hui largement utilisée dans le champ de la santé. Elle repose sur un principe simple : permettre au jeune de comprendre les mécanismes à l'œuvre pour l'aider à adapter ses comportements.

Dans cette logique, les contenus abordent trois grands axes complémentaires :

- les stratégies criminelles utilisées par les exploiters,
- les mécanismes neurologiques et psychologiques liés aux violences subies,
- le cadre juridique, pour poser des repères clairs.

### **Hélène David, Responsable du développement stratégique AdoSexo (ACPE)**

Adosexo s'inscrit dans le cadre de l'ACPE (Agir contre la prostitution des enfants). Il s'agit à la fois d'une approche de soutien psycho-éducatif et d'un réseau permettant une orientation rapide vers des acteurs spécialisés. En Île-de-France, ce dispositif repose sur 25 permanences.

Cette démarche vise à accompagner les jeunes à toutes les étapes, de la pré-prostitution à la prostitution, notamment dans le cadre des prises en charge ASE ou PJJ, selon une logique proche de celle utilisée pour les addictions. Elle inclut également un soutien à la parentalité, afin de redonner toute leur place aux parents et de soulager les professionnels.

L'objectif est de permettre au jeune de se projeter dans une autre vie et de restaurer ses capacités pour y parvenir. Ce processus s'inscrit dans le temps long, entre 5 et 7 ans, en raison des psycho-traumatismes, de l'isolement ou encore de la déscolarisation.

L'accompagnement repose d'abord sur un compagnonnage de 18 à 24 mois, suivi d'un suivi dans la durée. L'approche est centrée sur l'adolescent, avec une lecture fine de sa situation : âge, parcours dans la prostitution, niveau d'emprise et d'adhésion. Elle vise à comprendre des jeunes profondément marqués par des violences répétées et des mécanismes de manipulation.

Trois approches complémentaires structurent cet accompagnement :

- une approche motivationnelle, qui part du réel vécu par le jeune pour construire une prise de conscience,
- une approche expérientielle, utilisant notamment des outils comme le jeu pour favoriser l'expression face à des vécus difficilement verbalisables,
- une approche familiale, visant à mobiliser et soutenir les proches autant que possible.

### **Alice Moujeard, fondatrice et directrice de Désclit et Nathalie Boulet, chargée de mission en promotion de la santé à l'IDFHI, binôme du projet Prost-it**

Ce jeu est un outil de ludo-médiation conçu pour favoriser des échanges non jugeants, renforcer le lien social et s'inscrire dans une démarche de réduction des risques. Il permet également de mieux comprendre les réalités de la prostitution des mineurs et d'identifier les besoins afin d'orienter vers les partenaires adaptés. Le catalogue comprend aujourd'hui 130 jeux, utilisables aussi bien sur des temps courts que longs.

Le fonctionnement repose sur trois types de cartes :

- 25 cartes « personnages »,
- 25 cartes « besoins »,
- 25 cartes « ressources » (cartes pioche).

Chaque joueur tire des cartes à tour de rôle pour construire progressivement une histoire. À partir des cartes accumulées, chacun est ensuite amené à raconter le parcours de son personnage.

Le jeu peut être modulé en fonction des thématiques, grâce à un système de tri par tags (situations judiciaires, enjeux de santé, etc.). Cela permet aux professionnels de s'approprier les situations et d'explorer différentes réponses possibles en matière d'accompagnement.

L'objectif est d'ouvrir la réflexion à une grande diversité de situations, y compris les plus inédites. Conçu pour être utilisé entre pairs, enfants et adolescents, ce jeu nécessite toutefois la présence d'un tiers encadrant. Il n'est pas destiné à être décliné sous format numérique.